



TAIARAPU-OUEST - Zone de *rahui* au Fenua Aihere

Le dispositif présenté aux élus de Taiarapu-Est

► En 3 points

■ Les élus de la commune de Taiarapu-Est ont visité hier matin la zone de *rahui* de Teahupo'o et semblent être très intéressés par le dispositif.

■ Cependant, c'est une aire marine protégée que la commune a prévu de réaliser à Tautira.

■ Robert Dufour, 9^e adjoint au maire de Taiarapu-Est, indique toutefois que le sujet n'est plus d'actualité.



Inauguration d'un panneau dédiée au *rahui* au PK 0, à Teahupo'o.

Photo : Charles Taitavou

Le maire délégué de Teahupo'o, Gérard Parker, a fait visiter hier matin la zone de *rahui* de sa commune aux élus de Taiarapu-Est, une zone délimitée de 768 hectares au Fenua Aihere. Le projet, qui avoisine les 8 millions de francs, a été financé par le programme européen Integre, avec le concours du Criobe de Moorea et de la direction de l'environnement.

Après un an de mise en œuvre, une mission de reconnaissance du Criobe a été réalisée il y a un mois et demi sur le site et le constat est très positif. "On nous dit que le poisson s'est bien reproduit. On voit désormais de gros ufu (poissons perroquets), des ume et d'autres espèces, chose qu'on ne voyait jamais

avant", raconte le maire de Teahupo'o, qui indique que le conseil municipal a pris un arrêté pour la réalisation de ce projet, voulu par les pêcheurs, mais aussi les habitants du Fenua Aihere.

Une aire marine à Tautira

Les élus de Taiarapu-Est semblent être très intéressés par le dispositif. Et pourtant, la commune a prévu la réalisation d'une aire marine à Tautira. "On en a parlé en conseil municipal, explique Robert Dufour, 9^e adjoint au maire de Taiarapu-Est en charge de la pêche et l'agriculture. Mais depuis, le sujet n'est plus d'actualité."

L'élue indique qu'il proposera par contre au conseil municipal un projet de *rahui* au motu Nono de Afaahiti. "L'objectif est de

permettre à la population qui vient sur ce motu de voir des poissons, ce qui n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui parce qu'il n'y a plus rien."

Cette visite a permis à l'ensemble des élus de comprendre la différence entre un *rahui* et un plan de gestion d'espace maritime (PGEM) comme celui de Moorea. Elle était initialement prévue avec le nouvel administrateur des îles du Vent, Raymond Yeddou, mais ce dernier n'a pas pu être présent. Le maire de Taiarapu-Ouest, qui en a été informé tardivement, n'a pas souhaité annuler la sortie au Fenua Aihere et l'a donc réalisée avec ses homologues de la côte est.

La visite s'est terminée autour d'un bon *ma'a* Tahiti, préparé à l'ancienne. ■

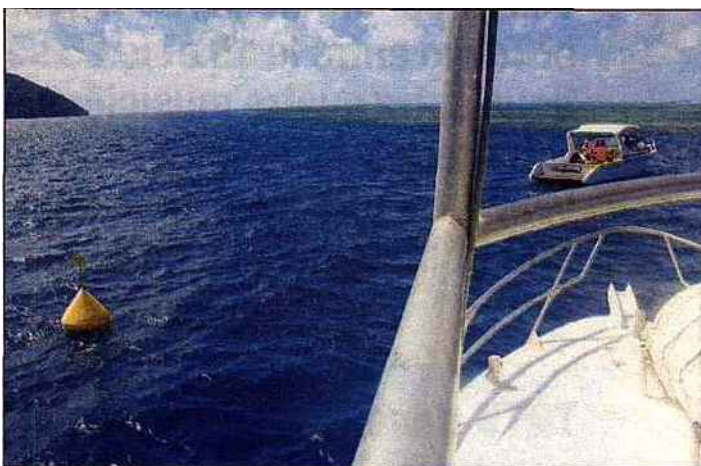
C.T.

Un espace protégé

La zone de *rahui* de Teahupo'o, d'une superficie de 768 hectares, a été mise en place par arrêté n° 864 CM 2014.

Le *rahui* a été instauré pour préserver les espèces et la diversité de l'écosystème marin, permettre de reconstituer les stocks des ressources marines pour perpétuer une activité traditionnelle et culturelle, la pêche, autour de l'espace protégé, et promouvoir des modes de gestion durables, notamment traditionnels.

Attention, le non-respect de la réglementation expose les contrevenants à la saisie du matériel et à des contraventions de plus de 170 000 F.



Visite dans la zone de *rahui* au Fenua Aihere.



Les maires de Tairapu-Est et Ouest ont souhaité partager leur expérience sur le sujet du *rahui*.

► Interview

Gérard Parker, maire délégué de Teahupo'o

"Les résultats sont positifs"

Pourquoi avoir organisé cette visite ?

Normalement, l'administrateur des îles du Vent devait être avec nous. Malheureusement, pour diverses raisons, il n'a pas pu être là. On a souhaité organiser cette visite pour lui montrer comment les gens du Fenua Aihere vivent, comment la commune effectue le ramassage des élèves de ce secteur et surtout pour lui montrer le *rahui*, ce système de préservation de nos espèces marines à l'ancienne. Ce sont les gens du Fenua Aihere qui ont souhaité mettre en place ce dispositif. Ils ont interpellé le conseil municipal.

Finalement, le projet a été mis en œuvre l'an dernier ?

En 2013, le projet a été approuvé puis publié au Journal officiel. En

2014, on a trouvé les investissements pour baliser la zone. L'année dernière, on a mis en œuvre ce *rahui*. Et ce matin (hier, NDLR), nous avons inauguré un panneau au PK 0 pour expliquer à la population la nécessité de mettre en place cette organisation.

Un an après sa mise en œuvre, quel est le constat ?

Une étude a été réalisée il y a deux mois par le Criobe. On nous dit que les résultats sont positifs. Concrètement, il y a beaucoup de poissons, ce qui nous rassure.



Photo : Charles Taarao